

Proposition au Conseil d'Administration du 25 juin 2015

Note de cadrage de la politique de formation en Humanités, Documentation et Education Physique et Sportive

1. Référentiel de compétences pour la formation en Humanités, Documentation et Education Physique et Sportive (EPS)

Dans le cadre de leur formation, les étudiants doivent développer des compétences transversales en dehors du champ des compétences techniques et scientifiques propres à leur spécialité. Ces compétences sont nécessaires à l'exercice de leur futur métier et relèvent des domaines des Humanités, comprenant les sciences humaines, économiques et sociales (SHES) et les langues, l'Education Physique et Sportive (EPS) et la documentation.

A l'INSA de Lyon, les compétences clés relevant de ces domaines sont déclinées de la manière suivante :

1. Se connaître, se gérer physiquement et mentalement
2. Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
3. Interagir avec les autres, travailler en équipe
4. Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
5. Agir de manière responsable dans un monde complexe
6. Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
7. Travailler dans un contexte international et interculturel

Les Eléments Constitutifs/Unités d'Enseignement (EC/UE) de ces domaines devront cibler explicitement une ou plusieurs de ces compétences, éventuellement déclinées en capacités et contextualisées dans un domaine d'application. Les EC/UE dont l'objectif premier est de former à des compétences scientifiques et techniques générales (Premier Cycle) ou d'une spécialité (Départements de second cycle) pourront aussi contribuer de manière secondaire à ces compétences.

2. Mission du Centre des Humanités

L'une des missions du Centre des Humanités est de porter cette politique de formation en lien avec le Centre des Sports, le Premier Cycle, les Départements de spécialités, le Service Commun de la Documentation, les partenaires de la COMUE (Universités, Ecoles, laboratoires...), et des représentants du monde socio-économique.

- Il veillera à la cohérence des modules et parcours ayant ces six compétences clés comme cible principale (objectifs visés, modalités pédagogiques, évaluations correspondantes).
- Il animera les réflexions pour la construction et l'évolution des enseignements correspondants, avec les autres entités de formation.
- Il organisera avec chaque département de spécialité les activités pédagogiques correspondantes, à l'exclusion de celles concernant l'EPS et Documentation, qui seront respectivement confiées au Centre des Sports et au Service Commun de la Documentation.
- Il se structurera et s'organisera en fonction de cette mission, tant en interne que dans ses relations avec les autres entités de formation.
- Il disposera des ressources (dotations horaires et budget) nécessaires.
- Il rendra compte auprès de l'établissement (Conseils, Direction) de la mise en œuvre de cette politique.

3. Cadrage des volumes horaires des principales composantes de cette politique

Le face-à-face consacré aux enseignements relevant de ces domaines, visant prioritairement les six compétences clés, doit représenter au minimum **20% du face-à-face total**, avec une répartition équilibrée sur l'ensemble des cinq années du cursus. Un Département de spécialité peut proposer un face-à-face plus

important dans le domaine des Humanités mais devra alors réduire le face-à-face dans le domaine scientifique et technique de sa spécialité afin de respecter le volume maximal de face-à-face fixé par l'établissement pour le parcours d'un étudiant.

Le tableau ci-dessous précise les pourcentages minimaux d'enseignements en langues, SHES et EPS, par rapport au volume de face-à-face total¹ (valeurs données pour un étudiant suivant le parcours du premier cycle classique). Le volume des langues est renforcé (doublement dans la majorité des situations des étudiants) dans les filières internationales.

	Langues	SHES	EPS	Total
Premier Cycle	6 %	9 %	5 %	20 %
Second Cycle	8 %	7 %	5 %	20 %
Sur 5 ans	7 %	8 %	5 %	20 %

La somme des volumes d'enseignement de SHES et d'EPS doit faire au total 12% minimum. Le volume d'enseignement spécifique pour la Documentation sera d'environ 8 h au premier cycle et 6 h en second cycle, inclus dans le total de 20%. Ce volume sera complété par un accompagnement sur les problématiques de la documentation dans le cadre des projets effectués par les étudiants tout au long de leur scolarité.

Enseignements inter-départements

Dans les Départements de second cycle, les enseignements d'EPS et de langues sont organisés prioritairement de manière transversale dans des créneaux horaires communs à plusieurs Départements.

Une part significative des enseignements de SHES (de l'ordre d'un tiers minimum) sera mutualisée entre les Départements, avec des créneaux horaires communs afin de permettre à des élèves de plusieurs Départements de travailler ensemble.

Enseignements à la carte

Une part significative des enseignements de SHS (de l'ordre d'un tiers minimum) devra laisser la possibilité aux étudiants de choisir des enseignements à la carte leur permettant de mettre l'accent, en fonction de leur projet de formation, sur différents thèmes en lien avec les compétences clés du référentiel. Ces enseignements à la carte pourront ou non être mutualisés entre les Départements.

4. Calendrier de mise en œuvre

Cette politique de formation devra être mise en place en troisième année au plus tard à la rentrée 2017 puis les deux années suivantes en quatrième et cinquième années, suivant un calendrier en cohérence avec les autres évolutions de la formation.

¹ A titre indicatif, le volume de face-à-face pour les cinq années de formation est actuellement de 3700 h environ, pour un élève suivant le parcours du premier cycle classique.

Compétences clés dans la formation en Humanités, Documentation et Éducation Physique et Sportive

Ce document a pour but d'expliquer, à titre indicatif, un premier niveau de décomposition des 7 compétences premières dans la lettre de cadrage. Il est susceptible d'évoluer dans la suite des travaux de mise de place de la politique de formation en Humanités, Documentation et Education Physique et Sportive

1. Se connaître, se gérer physiquement et mentalement	1.1	Se situer, s'auto-évaluer
	1.2	Identifier ses modes de fonctionnement (cognitif, physique, relationnel, affectif, informationnel, émotionnel...), les ressorts de sa motivation, ses sources de stress et d'émotions...
	1.3	Prendre conscience de ses biais (cognitifs, socio-culturels...)
	1.4	S'engager dans un projet d'entretien durable de sa santé physique et mentale ; entretenir, améliorer sa condition physique ; gérer son rythme de travail, son stress
	1.5	Donner du sens à ses apprentissages, sources de progrès et d'enrichissement personnel
	1.6	Construire un parcours personnel cohérent (projet de formation, projet professionnel, projet d'entraînement, projet de développement personnel...)
2. Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome	2.1	Mobiliser ses ressources (physiques, motrices, cognitives et affectives) en s'adaptant à différentes situations
	2.2	Élaborer, mettre en œuvre, réguler une stratégie d'action pertinente dans un but défini
	2.3	Acquérir par soi-même de nouvelles compétences en allant rechercher les ressources nécessaires
	2.4	Exercer son esprit critique, penser par soi-même
3. Interagir avec les autres, travailler en équipe	3.1	Communiquer de manière appropriée : transmettre un message, écouter, faire preuve d'empathie, affirmer son point de vue, débattre de façon argumentée
	3.2	Situer son discours, original, par des références explicitées
	3.3	Communiquer de manière non verbale : posturale et gestuelle
	3.4	S'intégrer dans un groupe, se positionner, construire une relation dynamique au groupe, intégrer de nouveaux membres
	3.5	Gérer des conflits, l'équilibre entre les intérêts individuels et collectifs
	3.6	S'engager dans un projet collectif : construire et conduire un projet, le faire évoluer ; prendre conscience de son rôle et de sa responsabilité

4. Faire preuve de créativité, innover, entreprendre	4.1	Développer une démarche créative, y compris artistique
	4.2	Mobiliser ses acquis et puiser dans divers domaines pour produire une création originale
	4.3	Innover/créer de la valeur dans l'entreprise en fonction d'enjeux industriels, professionnels...
	4.4	Innover/créer de la valeur, y compris dans un cadre non marchand
5. Agir de manière responsable dans un monde complexe	5.1	Appréhender les enjeux complexes (dans l'entreprise et dans la société) qui se présentent à l'ingénieur : en saisir les dimensions sociales, sociétales, politiques, économiques, environnementales, éthiques, philosophiques...
	5.2	Intégrer une dimension responsable (déontologie, éthique) dans ses actions ; identifier, évaluer et anticiper les conséquences de ses actions et décisions à différents niveaux d'échelle
	5.3	Identifier les incertitudes et les risques et agir pour les réduire
6. Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive	6.1	Repérer et analyser les principes d'organisation et le fonctionnement d'une entreprise, d'une organisation socio-productive
	6.2	Analyser le contexte économique, industriel, stratégique et humain de l'organisation pour prendre des décisions professionnelles adaptées
	6.3	Utiliser avec pertinence les outils numériques en usage dans les organisations socio-productives
	6.4	Concevoir et conduire un projet industriel ou de service
	6.5	Prévenir les risques individuels et sociaux propres à l'organisation du travail, au milieu professionnel
7. Travailler dans un contexte international et interculturel	7.1	Communiquer et interagir en langues étrangères
	7.2	Décoder des références culturelles dans des discours, attitudes et comportements
	7.3	Relativiser ses valeurs, croyances et comportements
	7.4	Intégrer la diversité culturelle dans un travail en groupe